

MEDIALEX

MEDUSA HABITAT

Annonce n° 2204
Type Constitution de société
Parution web 10/06/2026
Parution print 10/06/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260610.pdf)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 07/05/2026, il a été constitué une SASU dénommée MEDUSA HABITAT.

Siège social: 15 Ruelle Mayitsou Chembenyumba Commune de M'Tsangamouji 97650 M'Tsangamouji.

Capital: 1500€.

Objet: Pose de revêtement dans des bâtiments ou autres projets de construction, de carreaux de céramique, grès, marbre, ardoise ou faïence. Peinture intérieure et extérieure des bâtiments, travaux de peinture sur ouvrages de génie civil. Pose de carrelage, faïence, parquet, sols souples, papier peint et revêtements muraux. Montage de cloisons sèches à base de plâtre ainsi que la pose de plaques de plâtre. Tous travaux d'isolation thermique, acoustique et anti-vibration, en intérieur ou en extérieur. Services de bureau d'études : conseil, dépôt de permis de construire, études et ingénierie technique et services d'ingénieur libéral

Président: M. Aziz Bacar, 15 Ruelle Mayitsou Chembenyumba Commune de M'Tsangamouji, 97650 M'Tsangamouji.

Clauses d'agrément: les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans.

Immatriculation au RCS de Mamoudzou.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.